

Procédure pour modifier le Gestionnaire des Applications Principal (Responsable des Accès Entité)

1. Comment ? (KB0026546)

La modification du GAP se fait par le biais de la procédure standard sur le site www.csam.be

Lien vers la page : <https://www.csam.be/fr/gestion-gestionnaires-acces.html>

Lien vers le manuel : <https://www.csam.be/fr/documents/pdf/guide-utilisateur.pdf>

2. Qui ? (KB0026547)

Seuls les représentants légaux d'une entité peuvent se connecter à csam pour introduire la demande de changement de GAP(RAE).

Vous trouverez ces représentants légaux dans la Banque-Carrefour des Entreprises :

nl fr de en Autres informations et services officiels: www.belgium.be

 **Public Search** Accueil | Nouveautés | Info Public Search | Info BCE | Disclaimer | Contact

Banque-Carrefour des entreprises

Nouvelle recherche par numéro	Nouvelle recherche par nom	Nouvelle recherche par activité	Nouvelle recherche par autorisation	Nouvelle recherche par adresse	
-------------------------------	----------------------------	---------------------------------	-------------------------------------	--------------------------------	--

Données de l'entité enregistrée

Généralités	
Numéro d'entreprise:	0212.347.153
Statut:	Actif
Situation juridique:	Situation normale Depuis le 1 janvier 1968
Date de début:	1 janvier 1968
Dénomination sociale:	Centre Public d'Action Sociale de Forest Dénomination en français , depuis le 1 février 2004 Openbaar Centrum voor Maatschappelijk Welzijn van Vorst Dénomination en néerlandais , depuis le 1 avril 1977
Abréviation:	C.P.A.S. - O.C.M.W. Langue de la dénomination non spécifiée, depuis le 1 avril 1977
Adresse du siège social:	Rue du Curé 35 1190 Forest  Depuis le 5 juin 2003
Numéro de téléphone:	Pas de données reprises dans la BCE.
Numéro de fax:	Pas de données reprises dans la BCE.
E-mail:	Pas de données reprises dans la BCE.
Adresse web:	Pas de données reprises dans la BCE.
Type d'entité:	Personne morale
Forme juridique:	Centre public d'action sociale Depuis le 1 janvier 1968
Nombre d'unités d'établissement (UE):	6 Liste UE - Données et Activités par UE

Fonctions		
Président	Roberti , Stéphane	Depuis le 1 janvier 2013

Si les représentants légaux de l'entité ne sont plus actifs au sein de l'entité, il est possible de demander, à titre exceptionnel, de modifier la GAP (RAE) manuellement dans la base de données. Pour ce faire, il convient de transmettre une demande écrite et motivée à SupportAccess (par le biais de notre Helpdesk). Cette demande doit bien évidemment contenir le nom, prénom et NISS du nouveau GAP (RAE).

Est-il possible de désigner une personne qui n'est pas reprise dans la liste des employés (payroll) du CPAS comme GAP? (KB0026590)

Pour désigner une personne comme Gestionnaire des Applications Principal via CSAM, il faut que celle-ci soit reprise dans la liste des employés de l'entité. Si ce n'est pas le cas, CSAM refusera la désignation.

Dans ce cas, il est possible de demander l'intervention du service SupportAccess (supportaccess@smals.be). A cet effet, ils ont besoin d'une demande **motivée du représentant légal** du centre ainsi que les **données du nouveau GAP** (nom, prénom et NISS).